Sections Salaberry et des Patriotes (soutien) : c'est parti ! - 26 septembre 2017

La glace est brisée : les deux premières assemblées de personnes déléguées se sont tenues cette semaine. Une trentaine de personnes se sont déplacées pour chacune des assemblées, malgré des journées éprouvantes dans les écoles et les centres en raison de la canicule.

La présence de nouveaux visages a aussi été remarquée, tant dans la section Salaberry que dans celle du soutien.

Orientations 2017-2020 : la SST dans la mire

Le président, Éric Gingras, a amorcé la rencontre par une brève présentation des orientations 2017-2020 du Syndicat de Champlain.

« On se rappelle qu'en avril dernier, le Congrès de Champlain a adopté des orientations pour le prochain triennat. Comme le prévoit la Constitution du Syndicat, c'est le Conseil d'administration qui assure la mise en œuvre de ces orientations dans un plan d'action triennal. C'est ce que vous avez devant vous. »

« Ce plan n'est pas exhaustif, poursuit-il. Bien entendu, il y aura des idées qui nous seront soumises par les membres, par vous, et qui seront intégrées. L'actualité aussi commandera des actions, des sorties publiques ou des représentations. Mais globalement, c'est le portrait de ce qu'on souhaite faire, les moyens qu'on prendra pour mettre en œuvre ce pour quoi vous nous avez mandatés. »

Sans faire la lecture du document entier, il a attiré l'attention des personnes déléguées sur trois points en particulier. « Trois points vont nous toucher dès cette année. La santé et sécurité du travail sera la pierre angulaire du triennat, notamment en lien avec les climats dans les établissements. Les directions et les commissions scolaires, lorsqu'il y a des plaintes de harcèlement, des conflits n'interviennent pas toutes de la même façon.

« On veut créer une façon, une procédure pour qu'à Champlain, qu'on soit à la Vallée-des-Tisserands, à des Patriotes ou à Marie-Victorin, on soit en mesure d'obliger l'employeur à agir pour que le climat dans les établissements soit sain. C'est un enjeu qui débutera dès l'automne et qui se traduira en actions concrètes, en outils et en interventions auprès de l'employeur. »

Il poursuit en parlant de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes. « Il y a des choses à revendiquer pour nos collègues dans ces secteurs, mais il est important aussi de faire connaître leurs réalités. Même chose aussi pour les collègues du soutien. Vous trouverez des éléments à cet effet dans le document.

« Le troisième élément sur lequel on veut travailler, c'est de poursuivre ce que nous avons entrepris au niveau des communications. » Il a d'ailleurs souligné la mise en ligne prochaine, cet automne, d'un tout nouveau site Internet adaptatif, tel que demandé.

« Voilà ce qui nous gouvernera pour les trois prochaines années. »

À noter que pour la section des Patriotes (soutien), la présentation des orientations est reportée à la prochaine assemblée.

Réforme du mode de scrutin

Depuis 2005, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) travaille à la mise en œuvre d'une réforme du mode de scrutin pour que la parole citoyenne, et donc celle des membres qu'elle représente, puisse être mieux entendue et représentée.

Pourquoi parler de la réforme du mode de scrutin en assemblées des personnes déléguées ?

« Parce que le syndicalisme, c'est aussi un vecteur de changement social, a expliqué Éric Gingras. Si on veut mettre l'éducation au jeu, concrètement et non pas seulement en entendre parler quand vient le temps des élections, être en mesure de pouvoir questionner nos députés sur des éléments qui nous touchent directement, il faut en parler.

« Pour pouvoir voter pour un député qui nous apparaît intéressant mais dont le parti ne nous intéresse pas nécessairement, il faut revoir le mode de scrutin. Bref, ça nous permettra d'exercer plus d'influence, d'avoir une action plus locale. C'est important et, contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce n'est pas loin de nous, de notre quotidien dans nos classes, dans nos centres. On le sait, les décisions politiques ont un impact direct sur notre travail, sur nos vies. »

« Il n'est pas question ici de prendre position pour un parti politique, mais bien de parler du système politique dans lequel on évolue. Changer le mode de scrutin, c'est améliorer notre capacité d'influence », a lancé Sandra Boudreau, coordonnatrice élue au congrès d'avril dernier et nouvellement en poste depuis le mois d'août, en débutant sa présentation.

« Il y a, en ce moment, une opportunité historique, puisque les cinq partis d'opposition sont d'accord pour une réforme. »

Elle a rappelé qu'une décision du congrès de la CSQ en 2015 a été prise en faveur d'une réforme du mode scrutin et que la centrale effectue un sondage pour valider ses orientations. Sandra explique que la centrale préconise un scrutin mixte compensatoire, à savoir un mélange entre le système majoritaire actuel et un système proportionnel de liste. La mixité des deux compensant pour les lacunes de chacun. Une décision sera prise lors du Conseil général en octobre prochain.

Les personnes déléguées ont donc rempli sur place un sondage, lequel permettra de faire porter la voix des quelque 300 personnes déléguées du Syndicat de Champlain à la Centrale.

Section Salaberry

Dominic Hébert, vice-président de la section Salaberry, a présenté l'horaire de la tournée des établissements pour l'année en cours.

« De quoi parlerons-nous lors de ces rencontres ? Eh bien du chapitre 4 de la convention locale qui porte sur la participation des enseignantes et des enseignants, notamment sur les mécanismes de consultation. Parce vous devez être consultés sur différents éléments et, ce qu'on constate, c'est que vous ne l'êtes pas toujours. Ce sera l'occasion de faire le point ensemble sur cet aspect. »

Il a aussi fait le tour des différents comités (EHDAA, participation, perfectionnement) et mis la table pour l'année à venir quant aux enjeux locaux.

On se souviendra que pour la section Salaberry, l'année dernière s'est conclue avec beaucoup d'interventions portant sur le comité de perfectionnement : son rôle, les remboursements de formations imposées par les directions, etc. Ce fut aussi le cas lundi soir, comme quoi les années se suivent et se ressemblent.

« Un comité de perfectionnement dans vos milieux, c'est votre droit. C'est un comité décisionnel. Ce n'est pas la prérogative de la direction de choisir les perfectionnements ! Il s'agit d'un levier pour notre autonomie professionnelle. Il faut demander des suivis sur les projets acceptés et un suivi financier. Nous en reparlerons cette année », de conclure Dominic Hébert.

Section des Patriotes (soutien)

L'assemblée des personnes déléguées de la section du personnel de soutien a surtout été marquée, comme c'est de coutume en début d'année, par les élections aux différents comités : comité des jeunes, comité d'action sociopolitique, comité d'action syndicale, comité de logistique, comité de la condition des femmes.

Puis, la vice-présidente de la section, Guylaine Bachand, a souligné que la Journée du personnel de soutien scolaire, le 28 septembre, n'est que le début d'une année importante pour le soutien à Champlain.

« Nous vous avons présenté la campagne de visibilité que mènera la Fédération du personnel de soutien sur 81 jours, pour 81 classes d'emploi et le concours qui y est associé.

« À Champlain, nous avons choisi de planifier une autre campagne, qui est d'ailleurs en branle depuis le printemps dernier. L'exécutif de la section, qui a pour mandat de vous représenter, tous et chacun, dans les 47 classes d'emploi, a décidé de mettre en place la campagne Une journée dans mes souliers. »

Elle explique que chaque membre de l'exécutif choisira une classe d'emploi méconnue pour lui et ira à la rencontre d'un membre, dans son milieu, de façon à mieux connaître sa réalité, son environnement de travail, etc.

« L'objectif est de parvenir à encore mieux vous représenter. » Chacun fera paraître un texte dans l'Info-Soutien faisant état de sa rencontre. Des capsules vidéo seront aussi tournées lors de ces rencontres. La diffusion est prévue pour le mois de janvier 2018. « C'est un excellent moment, parce que, à moins d'un revirement de situation dans l'actualité, il s'agit d'un moment plus calme dans les communications du Syndicat. Ça nous laissera une tribune importante pour parler du soutien. » Guylaine Bachand a aussi indiqué qu'Isabelle Jacques a été libérée pour travailler à la logistique de ce projet.

Il a aussi été question des mouvements de personnel du secteur des services directs aux élèves. Fait à noter, pour les services de garde, les préposées aux élèves handicapés, les techniciennes en éducation spécialisée et les techniciens interprètes, le nombre de postes est en légère hausse par rapport à l'an dernier. La Commission scolaire a annoncé de nouvelles constructions (St-Hilaire, Contrecoeur, St-Amable) et un agrandissement à Verchères, ce qui permet d'entrevoir l'ouverture prochaine de nouveaux postes.

« Sans que ça ne soit la manne, on peut dire que c'est plutôt une bonne nouvelle. Avec ces constructions, il faudra s'assurer que les postes qui seront créés figureront bien au plan d'effectifs. Vous le savez, nous faisons un suivi rigoureux de tout ça et nous vous tiendrons au courant. »

À noter que l'assemblée des personnes déléguées de la section des Patriotes (soutien), prévue initialement pour le 14 novembre, a été déplacée au 20 novembre.

Rabais carte de membre du Syndicat

Sandra Boudreau a aussi souligné que la section des rabais associés à la carte de membre du Syndicat vient tout juste d'être mise à jour sur le site Internet. « Jetez un œil aux partenaires et n'oubliez pas de mentionner que vous êtes membre de Champlain. Vous avez droit à des rabais corporatifs vraiment intéressants. Profitez-en ! »